



Départementaux 91 GENERALITES

Les engagements généraux

Attention : Une règle sur les montées/descentes est parue en juillet 2025 (+ une version nominative en novembre 2025) via le site : <https://www.ufolepgym.com>

Les engagements nominatifs pour les équipes *ET LES JUGES*

Les compositions d'équipes nominatives et les juges doivent être transmis au club organisateur au plus tard 15 jours avant la compétition. Seuls les engagements par Internet seront autorisés :

<https://clubs.ufolepgym.com/index.php>

En cas de retard d'engagement les clubs recevront une **amende** de :

5 euros par juge et par équipe

Grilles de compétitions

Elles sont établies d'après les engagements de chaque club.

Les quotas régionaux seront annoncés avant les compétitions départementales et les grilles régionales seront connues mi-février.

Individuel(le)s

Les individuel(le)s n'existant qu'en N3, N2 et N1 sur le programme technique, leur qualification dans les autres niveaux dépendra de la décision de la CTR pour les régionaux :

- En cas d'un faible nombre d'individuelle dans une catégorie, elles seront toutes qualifiées.
- En cas de nombre trop importants, seules les individuelles figurant dans les 10 premiers au classement individuel(le)s seront qualifié(e)s.

Pour rappel, les coupes régionales permettent à toute gymnaste, individuelle ou par équipe, de pouvoir participer à une seconde compétition en cas de non qualification lors des phases départementales.

Les individuel(le)s étant engagé(e)s comme tel(le)s pourront réintégrer une équipe lors des différents engagements, mais aucun(e) autre gymnaste ne pourra prendre la place prévue pour l'individuel(le)s.

Musique

Les clés USB seront le seul support recevable.

La clé pour être recevable (ainsi que ses fichiers) devra absolument respecter les règles suivantes:

- les fichiers musicaux de l'équipe devront être présents dans un dossier au nom de l'équipe sur la clé,
- les fichiers devront être au **format mp3**,
- les fichiers devront obligatoirement être **numérotés dans l'ordre de passage**,
- les fichiers devront être **nommés dans l'ordre** :
 - o ordre de passage,
 - o le niveau et la catégorie,
 - o le club,
 - o le nom et le prénom de la gymnaste.

Quelques exemples valables :

- 01_N3_11-18 ans_CLUB_Lara_Klette.mp3
- 6- niveau3-11ansetplus- Club-Lara_Klette.mp3

Quelques exemples non valables :

- N3_11-18 ans_Lara_Klette.mp3 (absence ordre de passage et club)
- 01_CLUB_N3_11-18 ans.mp3 (absence du nom et du prénom)
- 02_Pirates des Caraïbes_introduction (fichier non nommé suivant les règles)

Le fonctionnement

Un ordinateur sera mis à disposition au contrôle des licences et permettra dans un premier temps un test antivirus, et dans un second temps un contrôle du contenu.

Les règles énoncées ci-dessus devront **absolument** avoir été respectées !

L'entraîneur aura la possibilité de gérer sa clé si besoin en manipulant les fichiers pour la rendre « opérationnelle ». Il est utile néanmoins que les règles aient été anticipées.

Saisie des notes



Les compétitions Ufolep dans le 91 sont 100% digitales (sauf pour les programmes régionaux : petite enfance).

Comme vous le savez, l'Ufolep a développé et mis en place : UfoGymCompet, une application web dédiée à la gestion des compétitions Ufolep. Accessible sur smartphone, ordinateur et tablette, les feuilles de match seront 100% online.

<http://competition.flipsalto.fr/home>

Afin de préparer la saison compétitive, nous vous demandons de bien vouloir vérifier vos accès sur UfoGymCompet et rappelons les étapes pour ajouter d'autres membres à votre espace club.



Seul le "Manager" de votre club que vous avez référencé sur UfoGymCompet la saison dernière peut ajouter ou supprimer des accès sur l'espace Club.



Etape 1

Les autres membres de votre club, qui souhaitent avoir un accès à UfoGymCompet, devront s'inscrire en suivant ce lien :

<http://competition.flipsalto.fr/register>



Etape 2

Le référent "Manager" pourra via son profil, donner les droits d'accès aux autres membres de votre club, une fois inscrits sur UfoGymCompet ou supprimer des droits.

Un accès est nécessaire à chaque entraîneur pour visualiser les notes de son(ses) équipe(s).

Pharmacie / secours

Il est rappelé que le club organisateur ne peut pas mettre à disposition des participants, une pharmacie complète. Les entraîneurs doivent venir avec leur trousse de base (élasto, bombe ou poche de froid, pansements, etc.)



Départementaux

**Féminines N5 et moins
Masculin N5 et moins**

**ORSAY
les 13 et 14 décembre 2025**

Engagements

Les engagements nominatifs des équipes ET des juges devront avoir été réalisés par Internet avant :
Le 29 Novembre 2025

Forfaits

Tout forfait devra être déclaré le plus rapidement possible à Patrick THAVIOT p.thaviot@gmail.com, aux responsables engagements ufolep91engagements@gmail.com, ainsi qu'aux responsables des juges resp.juges.gym.ufolep91@gmail.com.

Rappel du règlement (brochure) : Tout club déclarant forfait pour une équipe, à moins de **15 jours** d'une compétition, devra obligatoirement présenter son ou ses juges, sous peine de se voir appliquer une amende.

Le gymnase

**Gymnase Marie Thérèse EYQUEM
27 rue Alain Fournier
91400 Orsay**

Informations

- Merci de lire la page des généralités !
- La salle de compétition sera équipée d'un plateau mixte samedi et d'un double plateau GAF dimanche : Praticable et tapis gonflables.
- Salle d'échauffement spécifique, et accessible une heure avant chaque début de rotation.
- Petit parking proche du gymnase.
- Des vestiaires sont à votre disposition, mais les affaires ne doivent pas y être laissées. L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
- Un sandwich et/ou collation pour les juges sera prévu suivant le temps de jugement effectué.

Les contacts

En cas de besoin, vous pouvez prendre contact avec :

Responsables engagements : ufolep91engagements@gmail.com

Responsables juges : resp.juges.gym.ufolep91@gmail.com